

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 26 (1888)
Heft: 5

Artikel: Notes sur la naissance et les progrès des sciences naturelles dans le Pays-de-Vaud
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-190262>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR
 2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

Lausanne, le 4 février 1888.

Grande animation, samedi dernier, au cercle de Beau-Séjour. Depuis bien longtemps déjà, Lausanne n'avait pas eu la moindre émotion. La politique nous laissait en repos ; les dernières élections s'étaient effectuées sans le moindre bruit ; la grotte de Monthenon dormait sous la neige, ... rien, absolument rien sur le tapis. Seul le projet de vente, à la Banque cantonale, d'une partie des terrains de Beau-Séjour, pour la jolie somme de 100 mille francs, est venu tout à coup sortir notre ville de son sommeil.

Les actions de Beau-Séjour ne donnant à leurs propriétaires aucun intérêt, et ce projet de vente faisant entrevoir une amélioration financière pour le Cercle, beaucoup se sont dit : « L'occasion est bonne ; elle ne se représentera pas de sitôt, il faut la saisir aux cheveux ! »

D'autres, sachant que la Banque a de nombreux millions dans ses caves, se sont aiguisé l'appétit et demandent 150 et même 200 mille francs, si faire se peut.

D'autres consentiraient à vendre pour la somme offerte, mais en gardant le plus de terrain possible, et à condition que la nouvelle voie qui doit relier l'Avenue du Théâtre à la Grotte, soit un chemin public privé.

D'autres encore pensent que l'acheteur doit non seulement payer les 100 mille francs, mais faire reconstruire pour le Cercle, des bûchers, une chambre à lessive, un logement pour le concierge et un jeu de quilles, — boules et quilles en bois de rose.

Enfin un petit groupe désire que la nouvelle position qui serait faite au Cercle lui permit de diminuer la contribution annuelle, et d'y débiter du Désaley premier cru, à 20 centimes les trois décis.

Une telle divergence de vues ne pouvait qu'animer le débat. L'assemblée était au complet ; tout le monde sur le pont. Des avocats, des notaires, des hommes de finance ont tour à tour répandu des flots d'éloquence dans la salle aux douze colonnes. Les propositions et les amendements se sont entrecroisés ; mais sans prouver, hélas ! que du choc des opinions jaillit la lumière.

On parlait, on parlait sans se douter de ce qui se passait au ciel : A ce moment, la lune s'éclipsait, comme si, par dérision, elle avait voulu jeter encore plus d'ombre dans le débat !

Vers minuit, on vota, pour se conformer à la tra-

dition lausannoise : « Ne nous pressons pas. » On vota qu'on ne voterait rien pour le moment.

Espérons néanmoins que dans la reprise des transactions les parties se feront de mutuelles concessions ; car la réalisation du but qu'on se propose constituerait une importante amélioration et un embellissement incontestable pour notre ville, si pauvre en voies spacieuses et en belles constructions.

Non-seulement le nouveau bâtiment de la Banque cantonale, sur un emplacement aussi favorable, sera d'un effet superbe, mais il aura pour conséquence inévitable la continuation de l'Avenue du Théâtre, au midi du temple de St-François.

Pauvre temple, comme il est habillé ! Faisons-en le tour : Dans sa partie occidentale, on a enchassé le poste de police ; au nord, entre les parties saillantes de l'édifice, on a ingénieusement logé des pompes à incendie ; à l'orient, nous trouvons d'abord un urinoir ; puis un annexe en briques rouges, — pour l'harmonie des teintes, — se rattachant, dit-on, à l'appareil de chauffage ; un peu plus loin, un enclos où s'entassent les balayures du quartier, le tout relevé de l'écriteau : *Chocolat Ménier*. Au midi, quatre hangars loués à l'administration des postes et appliqués contre la facade méridionale.

Un étranger qui avait remarqué ce bizarre entourage, dont nos rues nous fournissent d'ailleurs bien d'autres exemples, nous disait un jour : « Lausanne est la ville aux appliques. Partout vous avez le talent de coller quelque chose. »

N'avait-il pas un peu raison ?...

O ! actionnaires de Beau-Séjour, soyez raisonnables !... O ! Banque, n'oubliez pas que vous êtes riche, et tout ira bien.

L. M.

NOTES

sur la naissance et les progrès des sciences naturelles dans le Pays-de-Vaud.

I.

Avant que le Pays-de-Vaud fût réuni à la Suisse, en 1536, et sous la domination de Savoie, l'étude des sciences était encore à naître chez nous. Il n'y avait que l'école de chaque couvent, soit intérieure pour les novices, soit extérieure pour les enfants du voisinage et où l'on apprenait à lire, à écrire, les quatre règles de l'arithmétique et un peu de mauvais latin. Les nobles et les citadins, loin de travailler à éclairer les villageois, dont la plupart

étaient leurs serfs, cherchaient plutôt à entretenir leur ignorance.

D'un autre côté, on ne faisait rien pour encourager l'agriculture. Nous ne trouvons à ce sujet dans les chartes de l'époque que quelques dispositions concédant aux monastères des terres incultes, celle, par exemple, qui donnait aux moines de Hautcrest les rochers du Désaley pour y planter des vignes. On sait du reste que, quand les campagnes étaient ravagées par les chenilles ou les hannetons, on les exorcisait au lieu de les détruire.

Mais la fondation d'une Académie à Lausanne, en 1537 et, bientôt après, l'établissement de collèges dans nos villes et d'écoles primaires dans les villages, fit naître parmi les Vaudois le goût de l'instruction. Le célèbre *Conrad Gessner*, de Zurich, fut appelé à l'Académie pour la chaire de grec, qu'il desservit de 1537 à 1540. C'est pendant son séjour à Lausanne qu'il commença son herbier et composa son premier manuel de plantes à l'usage des jeunes médecins. Il profita du voisinage des Alpes et du Jura pour y faire des excursions; son ardeur était telle qu'il allait à la nage assez avant dans le lac pour y reconnaître les bancs flottants de l'épi d'eau. Dans ses courses, il était ordinairement accompagné de quelques étudiants auxquels il enseignait les premiers éléments de la botanique.

Jean Tagaut, professeur de philosophie dans notre Académie de 1554 à 1559, appliqua la botanique à la médecine et publia deux ouvrages sur les plantes purgatives.

Le tremblement de terre qui détruisit Yverne et Corbeyrier en 1584 et ensevelit 122 personnes sous les débris d'une montagne écroulée, trouva un historien dans *Claude Aubry*, professeur de philosophie, de 1578 à 1592.

Fabrice de Hilden, né en 1560, mort en 1634, fut l'un des meilleurs chirurgiens de son temps. Il pratiqua plusieurs années à Payerne, puis à Lausanne et à Berne. Il rendit de grands services à Lausanne pendant la peste qui, en 1613, y enleva près de 2000 personnes, dès le commencement de juillet à fin novembre.

Citons, en passant que dans la longue disette qui affligea la Suisse de 1620 à 1628, les paysans du village de Yens suppléèrent au blé par le gland, qu'ils faisaient torréfier au four, puis moudre. Ils en fabriquèrent une sorte de pain mangeable, adopté bientôt dans les communes voisines. Ce ne fut point là une découverte nouvelle, il est vrai, mais un ancien procédé reproduit et perfectionné.

L'un de nos premiers historiens fut *Jean-Baptiste Plantin*, de Lausanne, mort en 1697, auquel on ne peut contester des connaissances en histoire naturelle. Pendant qu'il était pasteur à Château-d'Œx, il composa un ouvrage dans lequel il traite des Alpes, du Jura, de leurs animaux, des végétaux, des minéraux, des sources, bains et autres choses remarquables de la Suisse.

Jacob-Constant de Rebecque, né en 1635, mort en 1730, médecin et pharmacien à Lausanne, cultiva l'histoire naturelle, notamment la botanique. Il avait pour système favori que la Suisse peut se passer de médicaments étrangers et qu'elle produit tous

les remèdes nécessaires aux diverses maladies. Quand il était malade, il n'employait que des médicaments suisses, et il prouva qu'ils étaient suffisants, du moins pour lui, puisqu'il atteignit l'âge de 95 ans. Il publia deux ouvrages sur la médecine.

Les autres branches de l'histoire naturelle étaient moins cultivées que la botanique. En minéralogie, par exemple, on ne peut citer à cette époque que la collection de corps marins pétrifiés du ministre Exchaquet, d'Aubonne, collection qu'il fit pendant son séjour à Moutiers-Grandval, où il fut pasteur pendant plusieurs années.

Jérémie Stercki, de Morges, professeur de philosophie à Lausanne, de 1685 à 1700, publia un cours de physique. — Des éléments de géométrie parurent en 1720 sous le nom de *Daniel Gentil*, de Vevey, et un nommé *Fatio*, de la même ville, publia en 1728 des tables d'intérêt. — En 1725, *François-Frédéric de Treytorrens*, d'Yverdon, fit paraître des éléments de mathématiques, géométrie et trigonométrie. Cet ouvrage le fit connaître et lui valut la chaire de philosophie à l'Académie.

Jean-Pierre de Crousaz, de Lausanne, né en 1663, mort en 1748, fut professeur de mathématiques et de philosophie à Groningen, puis professeur de la même chaire à Lausanne, en 1738. Ce fut le seul Vaudois qui ait eu l'honneur d'être membré de l'Académie royale des sciences de Paris. Parmi ses nombreux ouvrages, on cite tout particulièrement son traité de l'éducation des enfants. Ayant beaucoup entendu parler des francs-maçons, le professeur de Crousaz fut curieux, vers la fin de sa vie, de se faire recevoir dans une loge établie à Lausanne. Il y fut accueilli avec tous les égards dus à son grand âge, à son mérite personnel et à sa qualité de membre de l'Académie des sciences. Comme il avait l'habitude de parler seul et à voix assez haute, un curieux le suivit quand il sortit de la loge pour rentrer chez lui, et il l'entendit plusieurs fois répéter : *Pauvre Pierre, qu'as-tu fait là ?*

Jean-Philippe de Loys de Cheseaux s'occupait avec succès d'astronomie et publia divers écrits sur cette science, entr'autres un traité sur la comète de 1743. *Seigneur de Correvon* a laissé une relation de voyage dans les montagnes occidentales du canton de Vaud, dans lequel on trouve une description de la Vallée-de-Joux. — *Elie Bertrand*, d'Orbe, longtemps pasteur de l'Eglise française à Berne, s'occupait de minéralogie et de géologie.

(A suivre.).

On tot crâno.

A liairè lè papâi, cein va mau po la Suisse du on part dè dzo, rappoo à eiliâo dou âo trâi pandoures d'Allemands que l'ont coffrà po lè fotttrè frou, po cein que miquemaquâvont dâo grabudze pè Zurich, et dein lo Grand Conset dè Berlin iô y'a dâi conseillers que reimpâront eiliâo chenapans, y'ein a que ne dèmandont pas mî què dè fèrè la guierra à la Suisse. Lâi a on certain Poutequamre que ne vaut pas tchai, qu'est lo pe einradzi dè ti et que ne fâ què no dèlavâ. Mà que fassont atteinchon ! Ora que n'ein lo landstourme, faut pas que sè vignont frottâ pèce, kâ permi eiliâ vilhio lâi a dâi lulus que